

Procès-Verbal du conseil d'école

Date : mardi 1er mars 2022

Lieu : salle polyvalente de l'école

Présents :

Mesdames FERRI, FRACHON, HALLER, NORMAND, RICCARDI , enseignantes,
Monsieur BOILLLOT, enseignant
Madame FOURGEUX, directrice de l'école
Mesdames BOUTONNET, DURET, KASABAKI, RABATEL, VAILLIER représentantes des parents d'élèves
Monsieur Clément JODON , Directeur accueil de loisirs multi-site
Monsieur POULIN adjoint au maire de la ville de Besançon.
Monsieur LAFARGE, conseiller à l'aménagement, responsable travaux à la mairie

Excusés :

Madame BOUHALI-MARQUES Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale
Mme SAPOLIN, enseignante
Mme KRUMMENACHER, représentante des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Elise FERRI

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

- **Fonctionnement de l'école :**
- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du jeudi 21 octobre 2021

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du jeudi 21 octobre 2021, aucune modification (ajout, modification ou suppression) n'est demandée. Le procès-verbal du conseil d'école du 21 octobre 2021 est donc approuvé.
- Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine

À ce jour, 134 élèves sont inscrits et répartis comme suit : 27 CP, 24 CE1, 25 CE2, 28 CM1, 30 CM2.
Théoriquement 30 élèves vont quitter l'école et 31 élèves sont attendus en CP.
Les effectifs pour la rentrée 2021-2022 seraient donc de 135 élèves. Des premières décisions de fermetures et d'ouvertures de classes ont été annoncées par le DASEN. Notre école, à ce jour, n'est pas concernée par ces décisions.
- Absences et retards des élèves

Nous rappelons que l'arrivée des élèves doit se faire entre 8h05 et 8h15 le matin et entre 13h50 et 14h l'après-midi. Une arrivée à l'école, en dehors de ces horaires, oblige un.e enseignant.e à sortir de sa classe pour ouvrir aux élèves en retard.

De même, si votre enfant ne peut pas venir à l'école, il est du devoir de la famille d'en informer l'école, soit de vive voix au portail, soit par téléphone (le répondeur est consulté plusieurs fois par jour), soit par mail (les mails ne sont pas toujours consultés le matin). En cas d'absences non légitimes supérieures à 4 demi-journées par mois, il est de notre devoir de signaler ces absences à la DSDEN.

Une personne employée dans le cadre d'un service civique a pour mission d'appeler les familles pour lesquelles nous n'avons pas ou pensons ne pas avoir d'informations concernant l'absence de l'élève. Si la

plupart du temps, les parents répondent aimablement à cette personne, il arrive que certains parents répondent de façon désagréable en prétextant qu'un mail a été envoyé, qu'un message a été laissé sur le répondeur... Il arrive effectivement que, bien qu'un message ait été laissé ou un mail ait été envoyé, nous appelions quand même la famille car nous n'avons pas, par manque de temps, consulté notre répondeur ou nos mails et nous souhaiterions dans ce cas un peu de compréhension de votre part.

Le calendrier des vacances scolaires mentionne que les élèves n'auront pas classe à l'occasion du pont de l'ascension du mercredi 25 mai au dimanche 29 mai.

Les vacances scolaires d'été débuteront le jeudi 7 juillet après la classe, les départs anticipés en vacances font l'objet d'un signalement auprès des services compétents de la DSDEN.

- **Communication aux familles des acquis scolaires : LSU**

Les livrets scolaires uniques (LSU) sont édités deux fois par an. Depuis cinq années scolaires, les familles doivent consulter ces LSU en ligne sur le site Educonnect. Pour avoir accès à ces LSU, les parents doivent se connecter sur le site Educonnect avec les identifiants qui leur ont été remis par l'école. Chaque parent a un compte, l'école a, à ce jour, 253 comptes « responsable ». 81 comptes ont été activés et 172 comptes ont été notifiés et non activés.

Les LSU ont donc été édités encore pour ce semestre et remis pour la plupart des élèves lors d'un entretien individuel de fin de semestre.

Question des représentants des parents d'élèves envoyée au préalable :

Comment sont évalués les enfants (par rapport à leur bulletin de notes) ?

Pour savoir si un objectif d'apprentissage est atteint, partiellement atteint ou non atteint, l'enseignant peut utiliser des évaluations formatives (exercices faits régulièrement au cours des séances d'apprentissages) et/ou des évaluations sommatives (exercices faits en fin de séance d'apprentissage) . Concernant la colonne dépassée elle n'est pas, ou très peu, utilisée dans notre école.

- **Restauration scolaire et hygiène**

5 animateurs midi et soir (3 groupes cycle 2 et 2 groupes cycle 3)
horaire du repas pour le cycle 2 : 11h55 jusqu'à 12h40 (puis 10 min pour la désinfection)
horaire du repas pour le cycle 3 : 12h50 jusqu'à 13h35

Les enfants doivent à minima goûter à tout lors du repas.

Des activités sportives, calmes ou un temps libre sont proposés.

Question des représentants de parents d'élèves :

En cas de

- grève
- absence enseignante
- absence liée à la fermeture de la classe pour Covid

Les repas sont-ils facturés ?

Réponses apportées par Clément Jodon :

Les règles de facturation des repas pris à la restauration scolaire sont expliquées dans le règlement intérieur des services périscolaires reçu par les familles en début d'année. Pour les mois de janvier et février, les absences dues à des raisons Covid n'ont pas été facturées.

- **Vie scolaire**

- **Présentation des projets pédagogiques de l'école en cours ou à venir pour cette deuxième partie d'année scolaire 2021/2022**

CP :

- Parcours culturel : spectacle au mois de mai à la Maison de Quartier de la Grette
- Sports : cycle hand puis danse avec les étudiants STAPS ainsi que natation et lutte (animateurs sportifs Ville de Besançon)
- activité chorale (pour tout le cycle 2 : classe de CP/CE1/CE1-CE2). Présence d'un guitariste extérieur + inscription à la « Citadelle chante » (fin juin).
- Petite école dans la forêt : dernière intervention au moi de juin
- Accueil de différents binômes d'étudiants orthophonistes en janvier, les lundis toute la journée et mardis après-midi
- École et cinéma : 1 séance en décembre, 1 en janvier et 1 en avril

CE1 :

- Parcours culturel : réalisation d'un jeu de carte autour des mots de la région avec les techniques de typographie et gravure + exposition à Palente (association Affiche Moilkan)
- Activité chorale (voir CP)
- École et cinéma (voir CP)
- Sports : cycle hand puis danse avec les étudiants STAPS ainsi que natation (uniquement 2 séances en raison du covid) et badminton (animateurs sportifs Ville de Besançon)
- Parcours santé nutrition
- Petite école dans la forêt
- Accueil d'un étudiant en psychologie (L3) tous les lundis en stage d'observation

CE1-CE2 :

- Parcours culturel : visite du musée comtois de la citadelle avec un travail par chaque élève de création d'un monde imaginaire avec une plasticienne. Exposition à l'école prévue à la fin de l'année.
- École et cinéma (voir CP)
- Activité chorale (voir CP)
- Sports : cycle cirque + hand avec les étudiants STAPS ainsi que badminton et lutte (animateurs sportifs Ville de Besançon)
- Parcours éco-citoyen sur le thème de la biodiversité, avec le muséum d'histoire naturel.
- Parcours santé nutrition
- Petite école dans la forêt

CE2-CM1 :

- Parcours culturel : « Voyage au Moyen Age » avec la bibliothèque d'étude et de conservation
- Sports : cycle badminton + foot avec les étudiants STAPS ainsi que badminton (animateurs sportifs Ville de Besançon)
- Petite école dans la forêt : la sortie s'est bien passée.
- Spectacle vivant avec les Deux Scènes : Je veux, je veux , je veux le 17 mars
- Deux visites du Musée des Beaux-Arts en mars dans le cadre de l'égalité femmes/hommes et de l'éducation contre le racisme.
- intervention sur le sommeil (voir CM1-CM2 Mme Fourgeux)

CM1-CM2 (Mme Ferri) :

- Parcours culturel « Mon voyage, ma carte et moi » : visite de la bibliothèque d'étude et de conservation et de l'Atelier Sauter (fabrication de globes artisanaux). Journée randonnée/lecture de paysage en mai + exposition à la médiathèque P. Bayle
- Sports : cycle badminton + foot avec les étudiants STAPS ainsi que escalade (animateurs sportifs Ville de Besançon) + préparation de l'attestation du Savoir Rouler
- Parcours écocitoyen sur le recyclage : fabrication d'un porte-clé à l'Atelier des Pratiques ainsi que d'un banc/coffre en palettes
- Spectacle vivant avec les Deux Scènes : Ulysse, le 19 mai
- intervention sur le sommeil (voir CM1-CM2 Mme Fourgeux)

CM1-CM2 (Mme Fourgeux) :

- Les élèves se sont rendus au théâtre Nicolas Ledoux pour voir le concert opéra de l'orchestre Victor

Hugo Franche Comté « Svalbard ». Sur fond de poésie, cette pièce nous a invité à aborder des questions actuelles sur le thème de l'écologie et de notre impact sur l'environnement.

- Les élèves poursuivent leurs parcours éco-citoyen et culturels :

Lors du parcours éco-citoyen les élèves ont pu faire en janvier un atelier cuisine qui a été fortement apprécié. Les élèves aborderont les thèmes de l'équilibre alimentaire et de la cuisine à travers le monde fin mars.

Dans le cadre du parcours culturels, une visite du Frac aura lieu le 18 mars et les élèves rencontreront un horloger le 28 mars. La phase finale de restitution aux familles aura lieu le samedi 25 juin en début d'après midi. Le lieu n'est pas déterminé mais il est possible que celle-ci ait lieu au musée du temps.

- Dans le cadre du service sanitaire (le service sanitaire est un ensemble d'actions de prévention réalisées par les étudiants inscrits en filières de santé, et organisées notamment dans les écoles, collèges, lycées et universités, afin de "promouvoir les comportements favorables à la santé") des étudiantes en filière santé proposeront aux élèves des classes de cycle 3 (ce2cm1 et cm1cm2) une intervention sur le sommeil la semaine du 14 au 18 mars.

- Sports : cycle hand + Badminton avec les étudiants STAPS ainsi que escalade (animateurs sportifs Ville de Besançon) + préparation de l'attestation du Savoir Rouler.

- Les élèves iront voir le spectacle ULYSSE le jeudi 19 mai à 14h30 à l'espace Planoise.

Pour toute l'école :

Une journée bien-être/coopération/empathie avec divers ateliers est programmée pour le vendredi 3 mai. Pour nous aider à animer ces ateliers, nous solliciterons les parents.

■ Bilan financier de la coopérative scolaire : OCCE

La vente des photos scolaires a permis de faire 594,50 euros de bénéfice. Nous remercions les familles.

○ Activités périscolaires

Il n'y a pas d'obligation, pour les élèves, de participer aux activités proposées durant les temps d'animation.

Concernant le périscolaire du soir, tous les enfants inscrits doivent rester au minimum jusqu'à 16h45 pour permettre d'effectuer une vérification précise de tous les présents/absents et de savoir exactement où sont les enfants.

Lundi et jeudi : temps de devoirs puis temps d'activités (20min)

Mardi et vendredi : pas de temps de devoirs donc temps d'activités plus longs.

Activités déjà proposées :

- sortie nature au parc Viotte et dans le parc de la cour maternelle avec un intervenant extérieur

- activité danse avec étudiante STAPS

- jeux en bois grand format avec l'association Culture Jeux

Retour positif des parents qui regrettent que ces activités ne soient pas plus nombreuses.

Le problème est le coût. Proposition : demander l'aide de parents ressources pour animer des temps d'atelier.

Projet à venir : intervention de l'association Terra Germus pour réaliser un dôme végétal dans la cour de la maternelle durant 8 séances (les jeudis).

Les parents demandent s'il serait possible d'avoir le planning des ces interventions particulières en amont afin de s'organiser.

○ **Sécurité et équipements**

▪ **Huisseries de l'école et rénovation de l'école : (questions envoyées au préalable au service éducation)**

Question numéro 1 :

Lors du conseil d'école du 21 octobre 2021, nous avons eu l'information suivante :

Des élus Annaïck CHAUVET, Claudine CAULET et Jean-Emmanuel LAFARGE accompagnés d'Agathe MARTY se déplaceront avant les vacances de Noël dans votre école pour vous présenter en détail le projet et répondre à toutes vos questions.

Cette présentation n' a pas pu avoir lieu ; bien que nous avons eu quelques informations relayées par madame Haller, nous ne disposons pas d'informations précises sur la rénovation et le changement des huisseries . Serait-il possible de connaître plus précisément le projet, d'avoir un échéancier des diverses étapes, d'évaluer l'incidence des travaux sur la continuité pédagogique ?

Jean-Emmanuel LAFARGE est présent pour nous présenter en détail le projet et répondre à toutes nos questions.

Le projet est d'effectuer une rénovation énergétique du bâtiment. Cela signifie : démontage des fenêtres et pose de nouvelles huisseries, stores vénitiens solides à l'extérieur, mise en place d'une V .M.C. double flux. Le travail se fera par l'extérieur du bâtiment.

La mise au norme PMR (Personnes à Mobilité Réduite) est également prévue : installation d'un ascenseur et de toilettes adaptées, ainsi que le déplacement des salles de restauration scolaire vers la zone actuellement occupée par l'APF, cette association devant libérer les locaux pour décembre 2022.

Durant les travaux touchant la cantine, celle-ci sera installée dans un Algeco à l'extérieur sur le parking situé derrière l'école ou, plus probablement, dans la cour.

Les préaux seront rénovés : murs, plafonds, huisseries.

L'intérieur du bâtiment ne sera donc que très peu touché.

Les travaux se feront en site occupé, c'est à dire que les élèves sont présents durant la durée des travaux avec un déplacement progressif en fonction de l'avancé des travaux.

Les peintures intérieures des salles, couloirs, escaliers ainsi que la réfection des sanitaires ne sont pas prévues dans ces travaux.

La question de la végétalisation de la cour n'est pas encore tranchée. Si cela est programmé, ce sera après les travaux énergétiques.

Des abris vélo seront probablement disposés à l'intérieur de la cour.

La préparation et le suivi des travaux seront assurés par Mme Agathe Marty. Des rencontres régulières avec l'équipe enseignante sont prévues afin d'organiser au mieux cette période.

Calendrier prévisionnel

- mai 2022 : présentation des 3 projets retenus après une première sélection parmi une quinzaine de propositions et choix du projet retenu

- été 2023 : début des travaux

- janvier 2025 : fin des travaux

Le budget n'est pas encore voté mais il est « acté ». Il est estimé à environ 4 Millions d'euros (ce montant ne prend pas en compte la mise au norme PMR)

Question numéro 2 :

Un de nos élèves, scolarisé actuellement en CE2, nécessite d'être accueilli dans une classe du premier étage puisque notre école **ne dispose pas d'ascenseur**. Pour cette raison, la localisation géographique des classes de CE1 et CE1-CE2 ont été interverties lors des grandes vacances 2021. L'année prochaine, cet élève sera en CM1 et nous allons devoir, de nouveau, adapter l'emplacement de sa salle de classe afin de répondre à la nécessité pour cet élève d'être accueilli dans une classe du premier étage sauf si un ascenseur est installé d'ici septembre

2022. Auriez-vous des informations inhérentes aux futurs travaux qui auraient un impact sur l'emplacement de la salle de classe de cet élève pour les deux années à venir ? (présence d'un Algeco dans la cour au cours des deux prochaines années , déplacement des classes dû aux travaux...)

Il n'y aura pas d'installation de l'ascenseur avant la fin des travaux. Il n'est pas non plus prévu d'Algeco pour accueillir une classe.

Les différentes tranches de travaux seront organisées en commun en fonction des contraintes des travaux mais également de l'équipe pédagogique. Des rencontres régulières auront lieu avec Mme Marty pour affiner cette organisation.

▪ **Exercice d'évacuation incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté) risques majeurs et attentat intrusion**

PPMS

L'exercice académique du jeudi 2 décembre n'a pas pu avoir lieu. En effet, le signal de déclenchement du PPMS par des personnes extérieures est donné via le téléphone portable personnel de la directrice. Le jeudi 2 décembre, la directrice étant absente, les autres enseignants de l'école n'ont pas été averti du début de déclenchement de l'exercice et n'ont donc pas activé le PPMS.

Un autre exercice, à l'initiative de l'école, aura lieu au cours de l'année. La fiche évaluation qui sera élaborée suite à cet exercice fera certainement apparaître les mêmes remarques que celles qui ont été notifiées sur la fiche évaluation de l'exercice du 18/06/2021. fiche présentée lors du conseil d'école du 22/06/21.

M. Poulain précise qu'il n'est pas prévu de travaux, aménagement pour répondre aux demandes formulées par l'équipe enseignantes sur cette fiche (serrure moletée aux portes des salles, mise en place d'un signal silencieux pour déclencher le PPMS...). Par contre un double du pass des salles peut être donné pour permettre aux remplaçants et intervenants de fermer à clé la salle où il se trouve en cas de besoin.

Exercice incendie

Un exercice incendie a été réalisé le lundi 7 février 2022.

La sortie des élèves et des différents adultes présents dans les locaux s'est effectués en 1 minute et 30 s.

○ **Questions diverses issues de l'équipe éducatives**

Dans le cadre des futurs travaux de rénovation, est-ce envisageable d'avoir au sein de notre bâtiment, une salle qui ne communique pas avec les autres espaces dédiés à l'école, accessible aux personnes habitants le quartier ? Cette salle permettrait aux habitants, aux parents d'avoir un lieu d'échange et de rencontre et favoriserait le lien social. Cette salle pourrait se situer dans la partie actuellement occupée par l'APF.

Il est à priori envisageable de prévoir une salle dans l'espace libéré par l'APF. C'est une question importante pour la mairie qui souhaiterait favoriser ce type d'espace et d'ouvrir les écoles sur les quartiers.

○ **Questions diverses issues des représentants des parents d'élèves.**

Serait-il possible de faire une demande au service voirie d'une bande cyclable en contre sens Chemin français afin de pouvoir repartir en direction de la rue de Vesoul ? Cela est possible dans le code la route et déjà mis en place dans un certain nombre de rue à sens unique à Besançon.

M. Poulain : une réflexion prenant en compte la configuration des lieux afin d'étudier la faisabilité de cette demande est possible.

Remerciements :

L'équipe pédagogique remercie le service éducation :

- pour la mise en place des différents parcours (culturels, écocitoyens, sportifs) qui sont de très bonne qualité et entièrement financés par la ville de Besançon.

- pour les petits travaux ponctuels réalisés par les services techniques de la ville

Date fixée pour le prochain d'école : mardi 28 juin

Fin de la séance à 20h20

La directrice

C. Fourgeux

la secrétaire de séance

E. Ferri